



Le 18/03/2020

CONFINEMENT CONTRE LE CORONAVIRUS
MESURES PRISES PAR LA MUNICIPALITE

Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,

La mairie de Saint Hilaire de Court a pris ce matin les décisions suivantes :
Appel systématique des personnes isolées pour s'enquérir de leurs besoins alimentaires.

Rappel : Passage quotidien entre 8h00 et 10h00 de la boulangerie itinérante, excepté le lundi.
Boulangerie Tauvy - tél : 02 48 51 71 79 –

**IMPORTANT POUR LES NOUVEAUX CLIENTS MERCI DE BIEN VOULOIR RESERVER VOS COMMANDES
(PAIN ET AUTRE) AU TELEPHONE INDIQUE.**

- Maintien d'un accueil téléphonique et physique en mairie (Urgences uniquement), (Possibilité d'imprimer les formulaires de déplacements dérogatoires pour les personnes ne disposant pas d'ordinateur et d'imprimante seulement)

-Fonctionnement du Centre Communal d'Action Social.

-En accord avec l'association des Maires du Cher, tenue du Conseil municipal d'élection du maire et des adjoints dimanche 10h00 à huis clos. Le public ne sera pas admis.

-Maintien d'une équipe technique réduite afin d'assurer les urgences et la salubrité de la commune.

-Contribution à l'accueil des enfants du personnel soignant. (En cas de sollicitation)

Nous appelons tous les Saint Courtins à faire preuve de solidarité et de vigilance envers leurs voisins, familles et amis pouvant se trouver en situation d'isolement ou de fragilité.

Merci à tous.

Stéphane ROUSSEAU

Maire de Saint Hilaire de Court

